



Paris, le 14 avril 2010

**Conformité de l'offre publique de retrait  
suivie d'un retrait obligatoire portant sur les actions émises  
par la société Elf Aquitaine**

2, place Jean Millier  
La Défense 6  
92 400 Courbevoie France  
Tel. : 33 (1) 47 44 58 53  
Fax : 33 (1) 47 44 58 24

Bertrand DE LA NOUE  
Sandrine SABOUREAU  
Laurent KETTENMEYER  
Matthieu GOT

Robert HAMMOND (U.S.)  
Tel. : (1) 713-483-5070  
Fax : (1) 713-483-5629

TOTAL S.A.  
Capital 5 871 057 210 euros  
542 051 180 R.C.S. Nanterre

[www.total.com](http://www.total.com)

Dans sa séance du 13 avril 2010, l'Autorité des marchés financiers ("AMF") a déclaré conforme le projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire (Visa AMF N° 10-091) afin d'acquérir les 1 468 725 actions Elf Aquitaine non encore détenues, représentant 0,52 % du capital et 0,27 % des droits de vote d'Elf Aquitaine, au prix unitaire de 305 euros (coupon du solde du dividende 2009 attaché).

L'offre publique de retrait sera ouverte du 16 au 29 avril 2010 inclus. Les actions Elf Aquitaine visées par l'offre qui n'auront pas été apportées à celle-ci seront transférées dans le cadre du retrait obligatoire au profit de TOTAL S.A. le jour de négociation suivant la clôture de l'offre, soit le 30 avril 2010, moyennant une indemnisation identique au prix de l'offre. Un communiqué conjoint aux sociétés TOTAL S.A. et Elf Aquitaine ainsi que la note d'information conjointe aux sociétés TOTAL S.A. et Elf Aquitaine, et les documents d'informations de TOTAL S.A. et Elf Aquitaine sont disponibles en ligne sur le site de TOTAL S.A. ([www.total.com](http://www.total.com)). La note d'information conjointe aux sociétés TOTAL S.A. et Elf Aquitaine et les documents d'informations de TOTAL S.A. et Elf Aquitaine sont également disponibles sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).